## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

#### Séance du 16 juillet 2009

Nombre de membres

Afférents au Conseil 14 En exercice 14

Qui ont pris part à la

Délibération 12

Date de convocation 09/07/2009 Date d'affichage 17/07/2009

L'an deux mil neuf, le seize juillet, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, M. WATRIN F., M. HENRY G, Mme BAVOUX F, Mme FAVEAUX R., Melle GAND E., M. LEPRINCE R, M. HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J, M. KNAJDER M.

Absents excusés: Mme SERRE donnant procuration à M. DUMONT, Mme CRESPEL.

Absent: Mr HUSSON.

### ECOLE NUMERIQUE RURALE.

Le maire informe le conseil municipal que la commune a fait acte de candidature auprès de l'inspection académique pour bénéficier des financements ouverts dans le cadre du projet Ecole Numérique Rurale (subvention à hauteur de 80% jusqu'à concurrence d'un montant de 9000 €).

#### Le conseil municipal:

- accepte le devis Ingécom d'un montant de 13 945 €HT concernant la fourniture du matériel informatique correspondant au cahier des charges du projet « Ecole numérique rurale »,
- autorise le maire à signer la convention à intervenir avec l'inspection académique,
- décide de prendre une décision modificative au budget à savoir : à savoir 12 690 € de crédits supplémentaires à budgéter sur le compte 2183 et 2188 par prélèvement de 3690 € en dépenses sur le compte 020 et 9000 € en recettes.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20090716-2009-07-D2-DE

Le Maire.

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 17/07/2009

Publication: 17/07/2009

Jean-Claude DUMONT.